

A PROPOS DU STATUT AGENTIF DES SUFFIXES –ANT, -IER, -ISTE ET –OIR DU FRANÇAIS

SAMUEL T.OWOEYE¹, EUGENIA ABIODUN-ENIAYEKAN¹, MARYAM TAR¹
OLUKAYODE T. BABATUNDE²

¹Department of Languages and General Studies
Covenant University, Ota, Nigeria

²Department of University-Wide Courses
Landmark University, Omuaran, Nigeria

Résumé

En français, certains suffixes sont considérés comme susceptibles de construire des noms d'agent. Cependant, il n'y a pas de consensus parmi les morphologues de la langue française lorsqu'il s'agit de la liste des suffixes que l'on peut utiliser pour former les noms d'agent. Dans ce travail, nous étudions le statut agentif de quatre suffixes français : *-ant*, *-ier*, *-iste*, et *-oir*. Nous prenons comme cadre théorique la morphologie constructionnelle. Nous considérons ainsi le lexème comme l'unité minimale pour la construction morphologique. Pour servir de base de matériel, nous nous reposons sur l'inventaire des noms d'agent fait à partir du *Trésor de la langue française informatisé*. Notre étude montre que les quatre suffixes ont été chacun utilisés pour former des noms d'agent et donc méritent le statut de suffixes agentifs en français.

Mots Clés : suffixes, noms d'agent, français, lexème, morphologie constructionnelle.

Abstract

In French certain suffixes are considered susceptible to form agent nouns. However, there is no consensus among French language morphologists on the number of suffixes that can be used to construct agent nouns. In this article, we study the agentive status of four French suffixes: *-ant*, *-ier*, *-iste*, and *-oir*. Our theoretical framework is constructional morphology. We consider also the lexeme as the minimum significant unit for morphological analysis. As research material, we rely on the inventory of agent nouns as found in the *Trésor de la langue française informatisé* – an online French language resource. Our study shows that each of the four suffixes has been used to form agent nouns at one point or another which qualifies each of them to be recognized as agent suffixes in French.

Key words: suffixes, agent nouns, lexeme, constructional morphology

1. Introduction

La problématique à la racine de cette étude se situe dans le domaine de la morphologie constructionnelle, autrement appelée la morphologie dérivationnelle. Plusieurs travaux dans ce domaine reconnaissent seul le suffixe *-eur* comme susceptible de former les noms d'agent en français. L'objectif de la présente étude est, donc, d'examiner les potentiels agentifs de quatre autres suffixes : *-ant*, *-ier*, *-iste* et *-oir*. Après un bref aperçu de ce qui constitue l'agentivité en morphologie, le travail passe en examen les quatre suffixes. Afin de prouver empiriquement leur statut agentif, quelques exemples de noms d'agent construits par eux sont fournis selon l'inventaire relevé du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi dorénavant). Le TLFi, téléchargeable sur l'adresse électronique <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, est la version électronique d'un dictionnaire multivolume de la langue française des XIXe et

XXe siècles comportant quelques 100 000 mots chacun avec des remarques sur son étymologie, son sens et sa datation.

2. Un aperçu de l'agentivité morphologique

Il s'avère nécessaire de situer, tout d'abord, ce qui constitue la construction morphologique agentive en tant que telle. Selon les facteurs discutés par beaucoup de morphologues (Fradin et Kerleroux (2003 :77, Fillmore 1968 :24, Dowty1991 :607), un argument agentif doit pouvoir contenir au moins un actant possédant les propriétés de proto-agent parmi les suivants :

- i. un verbe transitif.
- ii. un verbe pris dans une construction causative.
- iii. un nom dénotant une activité.
- iv. un nom dénotant une entité qui est apparemment un artefact.

En dépit des facteurs ci-dessus clairement détaillés, un consensus manque toujours sur la description des propriétés sémantiques des noms d'agent (agent contre instrument, animé contre inanimé, action contre location etc). Pour Fillmore (1968), la formation agentive se rapporte au « cas d'un instigateur animé perceptible de l'action identifiée par le verbe ». Du point de vue de cette définition, seuls les êtres humains peuvent se considérer comme agents et par conséquent des objets inanimés doivent être vus du point de vue instrumental. La vue fillmoreienne est reprise par Rosenberg (2008 :133-134) : « On doit distinguer la composition [VN/A/Adv/P] formant des noms d'instrument de celle formant des noms d'agent ». Cependant, quelques linguistes tels que Cruse (1973 :11), Benveniste (1975 :61), Aronoff (1976 :284), Booij (1986 :509) et Ulland (1993 :47), signale qu'il n'est pas facile, sur le plan morphologique, de distinguer entre noms d'agent et noms d'instrument. Aronoff (1976 :284), par exemple, remarque à propos de la suffixation en *-er* agentif anglais que la différence entre X-er qui désigne un objet animé ou inanimé, une entité matérielle ou immatérielle est indépendante de la règle morphologique, mais plutôt qu'il est question de facteurs pragmatiques.

Dans le même ordre d'idées, la distinction animée/inanimée a été critiquée par Benveniste (1975 :61) lorsqu'il commentait la suffixation agentive en *-eur*. Selon lui, il n'est pas essentiellement morphologique si les mots en *-(t)eur* renvoient à des hommes (ex. chauffeur) ou à des instruments (ex. brûleur) car dans le monde de plus en plus mécanisé, des tâches humaines diminuent au profit des instruments.

Suivant substantiellement la position de Benveniste, Booij (1986 :509) propose trois catégories de formations agentives : formations agentives personnelles, formations agentives impersonnelles et formations agentives instrumentales. L'idée de l'intégration de l'animé et de l'inanimé sous le titre de la construction agentive a été soutenue par beaucoup d'autres morphologues (voir par exemple Corbin et Temple (1994 :217), Sleeman et Verheugd (2004 :139), Devos et Taeldeman (2004 :156).

Compte tenu des arguments que nous venons de présenter, l'agentivité, pour nous, a affaire avec toute construction morphologique (suffixation ou composition) ayant un agent instigateur animé ou inanimé perceptible d'une action identifiable.

3. Le suffixe -ant

Originellement, le suffixe *-ant* s'applique au participe présent de toutes les conjugaisons, mais il sert également à former des adjectifs et des noms (Laporte 1992 :31, Grevisse1993 :101).

En ce qui concerne l'agentivité en français, tandis que certains considèrent le suffixe *-ant* comme susceptible de construire des noms d'agent, d'autres le voient comme un suffixe non agentif. D'après les remarques d'Ulland (1993 :47), les mots construits en *-ant* pris comme noms d'agent ne sont réellement pas agentifs, et ne méritent donc pas ce qualificatif. L'argument d'Ulland ici peut être résumé ainsi : dans la mesure où une parenté semble exister entre les soi-disant noms d'agent en *-ant* et les adjectifs correspondants, la thèse de la non-agentivité paraît forte. La position d'Ulland est corroborée par Anscombe (2003 :18) qui se prononce sur les nominalisations en *-eur* et en *-ant* de la façon suivante:

En d'autres termes, cette thèse signifie qu'alors que les noms d'agent en *-eur* désignent des entités en tant qu'agents réels ou potentiels d'un procès, les noms d'agent en *-ant* renvoient à l'inverse à des entités cette fois prises dans le procès, et non agents de ce procès.

En soutenant la thèse de la non-agentivité des noms formés à partir du suffixe *-ant*, Anscombe suggère qu'il est plus juste de désigner les noms ainsi construits comme « noms d'acteur ». Dans le même ordre d'idées, Roy & Soare (2010 :35), s'appuyant sur l'hypothèse de transitivité (voir Dubois 1962 :78-93, Dubois & Dubois-Charlier 1999 :43) affirment que la suffixation en *-ant* ne peut pas produire des noms d'agent parce que les noms ainsi produits sont généralement basés sur des verbes intransitifs. Cependant, le suffixe *-ant* est l'un des suffixes catégorisés par Dubois (1962 :92) comme capables de former des noms d'agent en français. En outre, les résultats de la recherche effectuée par Rosenberg (2008 :149), montrent que le suffixe *-ant* sert à construire des noms d'agent. Précisément, Rosenberg trouve que ce suffixe manifeste une hiérarchie polysémique similaire au suffixe *-eur* :

V-*ant* : Agent > Instrument > Action > Résultat > Locatif

V-*eur* : Agent > Instrument > Locatif/Action/Résultat

V-oir(e) : Instrument > Locatif > Agent > Action > Résultat

Ce qui ressort de ces résultats est que tout comme dans le cas du suffixe *-eur*, la structure des dérivés en V-*ant* a aussi l'agent pour tête. S'il en est ainsi, la suffixation en *-ant* construit indéniablement des noms d'agent.

D'après notre inventaire fait à partir du TLFi, il y a 63 noms d'agent comportant le suffixe *-ant*. Nous en citons ici dix avec leurs définitions. Il est nécessaire de noter que presque tous les noms d'agent construits avec le suffixe *-ant* sont également des adjectifs. Par conséquent, les définitions données ici ne concernent que celles fournies par le TLFi pour le sens nominal des noms impliqués :

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. <i>Abattant</i> | <i>Ouvrier qui abat la roche.</i> |
| 2. <i>Comménçant</i> | <i>Personne qui est au début d'un apprentissage.</i> |
| 3. <i>Délinquant</i> | <i>Celui qui a commis un/des délit(s).</i> |
| 4. <i>Fabricant</i> | <i>Personne qui fabrique.</i> |
| 5. <i>Hellénisant</i> | <i>Celui qui étudie la langue, l'histoire, la civilisation de la Grèce antique.</i> |
| 6. <i>Mendiant</i> | <i>Personne qui mendie.</i> |
| 7. <i>Négociant</i> | <i>Celui qui fait du négoce.</i> |
| 8. <i>Regardant</i> | <i>Personne qui regarde.</i> |
| 9. <i>Surveillant</i> | <i>Personne qui surveille.</i> |
| 10. <i>Trafiquant</i> | <i>Personne qui fait le commerce des marchandises.</i> |

4. La suffixe- *ier*

Paraphrasant Grevisse (1993 :104), on dirait que le suffixe *-ier* tire son origine du latin-*arium* (singulier) ou *-aria* (pluriel) et sert à produire, en s'ajoutant à des adjectifs, à des noms ou bien à des verbes, des mots qui indiquent une personne agissante, un réceptacle, une qualité, un arbre et une machine. Ce suffixe se réduit parfois à *-er* ou devient *-eron* comme dans *archer* et *forgeron* respectivement. Toutefois, les suffixes *-er* et *-eron* semblent actuellement être devenus indépendants. La description fournie par Roché (2006 :57) s'accorde partiellement avec celle de Grevisse. D'après lui, le suffixe *-ier* et sa forme féminine *-ière* forment en français, ancien ou moderne, des noms d'animés et d'inanimés à partir de bases en principe nominales, Corbin & Corbin (1991 :71) vont plus loin en postulant que tous les dérivés en *-ier* sont, sur le plan sémantique, tout d'abord des adjectifs, les noms produits par lui étant dus à une « conversion de focalisation » ; quand l'adjectif n'est pas attesté, il est considéré comme étant à un stade dérivationnel virtuel. Ce point de vue est corroboré par Fradin (2003 :141) quand il présente les suffixes *-arius*, *-aria*, *-arium* du latin comme fondamentalement adjectivaux et ses dérivés nominaux comme des adjectifs substantivés.

Cependant, l'affirmation selon laquelle le suffixe *-ier* est fondamentalement adjectif a été opposée par Roché (2006 :77). Les résultats de la recherche qu'il a menée sur ce suffixe montrent que les deux tiers des dérivés nominaux n'ont pas de correspondants adjectivaux. Or, le manque d'adjectifs attestés correspondants aux noms dérivés en *-ier* semble mitigé par un stade dérivationnel virtuel dont parlent Corbin & Corbin (1991 :71). Partant des descriptions ci-dessus, on peut affirmer que la suffixation en *-ier* s'organise essentiellement autour de deux modèles que Roché (2006 :97) appelle « actanciel » et « relationnel ». Tandis que le premier modèle crée des noms, la deuxième forme des adjectifs. Le statut actanciel de ce suffixe le rend capable de produire des noms d'agent. Le pouvoir agentif de la suffixation en *-ier* est confirmé par Roché (2006 :58) dans les propos ci-dessous :

Comme la dérivation en *-arius*, *-aria*, *-arium*, la dérivation en *-ier(e)* suppose un procès ; le dérivé, ou le nom recteur du dérivé, fondamentalement, désigne l'agent ou l'instrument de ce procès tandis que la base désigne l'objet. *L'asinarius* conduit les ânes, le *sectorzonarius* coupe la ceinture qui servait de bourse aux Romains, le *barbier* rase les barbes, le *cervoisier* brasse la cervoise, le *fournier* s'occupe du four, le *poissonnier* vend du poisson, le *potier* fait des pots, le *sorcier* lance des sorts, etc.

Pour concrétiser le statut agentif du suffixe *-ier*, nous nous basons sur un corpus contenant 342 noms d'agent récupérés du TLFi. En voici quelques exemples :

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. <i>Bouchonnier</i> | <i>Ouvrier fabriquant des bouchons de liège.</i> |
| 2. <i>Drapier</i> | <i>Personne qui fabrique, qui vend du drap.</i> |
| 3. <i>Éclusier</i> | <i>Personne chargée de la garde et de la manœuvre d'une écluse.</i> |
| 4. <i>Fauconnier</i> | <i>Personne chargée de dresser les faucons pour la chasse.</i> |
| 5. <i>Huilier</i> | <i>Fabricant, marchand d'huile.</i> |
| 6. <i>Ivoirier</i> | <i>Artiste travaillant l'ivoire.</i> |
| 7. <i>Limonadier</i> | <i>Fabricant et marchand de limonade.</i> |

8. *Négrier* *Personne qui traite durement ses subordonnés, ses collaborateurs.*
 9. *Quincaillier* *Personne qui vend de la quincaillerie.*
 10. *Verrier* *Celui qui fabrique du verre, des ouvrages de verre.*

5. Le suffixe *-iste*

Dans *Le Bon usage*, Grevisse (1993 :114) range le suffixe *-iste* parmi les suffixes servant à former des mots dérivés savants d'origine gréco-latine. Selon Grevisse, ce suffixe nominal, qui va de pair avec *-isme*, « indique le plus souvent un homme qui, de manière ou d'autre, s'occupe de l'objet désigné par le radical ». Les exemples donnés par Grevisse comprennent *archiviste*, *journaliste* et *gréviste*. L'archiviste est celui qui garde des archives, le journaliste est la personne qui a pour occupation l'exercice du journalisme et le gréviste, une personne qui participe à une grève (cf le dictionnaire *Petit Larousse*). Cette description démontre le statut agentif de la suffixation en *-iste*. Ce statut est confirmé par Dubois *et al* (2006 :433) dans leurs descriptions du suffixe *-iste*. Selon eux, le suffixe *-iste* est issu du grec *-ista*, se disposant de cinq définitions qui sont répertoriées comme les suivantes :

- qui est de tel système (*anarchisme – anarchiste* construit sur *anarchie*).
- qui est de tel comportement (*absentéisme – absentéiste* construit sur *absent*).
- qui est de telle organisation (*cégétiste* construit sur *C.G.T.*).
- qui est de telle activité (*dentiste* construit sur *dent*).
- qui est de tel lieu (*nordiste* construit sur *nord*)

A la lumière des descriptions de Dubois, Roché (2007 :46) identifie deux modèles constructionnels possibles pour la suffixation en *-iste*. Le modèle 1, selon lui, construit une relation axiologique par rapport à ce que représente la base qui est plus souvent un nom, un adjectif ou un verbe. L'auteur donne les exemples suivants :

esclavage N ➔ *esclavagisme* N *fédéral* Adj/N ➔ *fédéralisme* N
esclavage N ➔ *esclavagiste* Nhu *fédéral* Adj/N ➔ *fédéraliste* Nhu

Quant au modèle 2, le suffixe *-iste* construit parallèlement un nom processif et un nom d'agent (ou bien l'un des deux seulement). Pour construire les noms issus de ce modèle, la base doit être un verbe ou bien un nom qui représente un autre participant au procès. Roché donne les exemples suivants pour éclairer ce modèle :

*exorciser*V ➔ *exorcisme* N *parachute* N ➔ *parachutisme* N
*exorciser*V ➔ *exorciste* Nhu *parachute* N ➔ *parachutiste* Nhu

Comme les suffixes *-iste* et *-isme* sont traités ensemble dans son travail, l'auteur identifie un autre cas où le suffixe *-isme* construit, à partir d'un adjectif ou d'un nom de personne, un nom de qualitésans correspondant en *-iste* :

*parallèle*Adj ➔ *parallélisme* N *dilettante* Nhu ➔ *dilettantisme* N

L'analyse que cet auteur fait ici montre que le suffixe *-iste* est disponible non seulement pour construire des noms d'agent mais également des noms d'action ou d'activité. Roché (2007 :46) souligne aussi le fait que le suffixe *-iste*, tout comme son pair *-isme*, est potentiellement en concurrence avec d'autres suffixes agentifs tels que *-eur* et *-ier*. Pour prouver davantage son statut agentif, nous présentons ci-dessous quelques exemples des

noms d'agent construits avec le suffixe *-iste*. Au total, notre corpus comporte 365 noms d'agent en *-iste*. Voici des exemples :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. <i>Buraliste</i> | <i>Celui qui tient un bureau.</i> |
| 2. <i>Cambiste</i> | <i>Banquier spécialisé dans les opérations de change</i> |
| 3. <i>Droguiste</i> | <i>Personne qui vend des drogues, matières premières.</i> |
| 4. <i>Fabuliste</i> | <i>Écrivain qui compose des fables.</i> |
| 5. <i>Linguiste</i> | <i>Spécialiste de linguistique.</i> |
| 6. <i>Machiniste</i> | <i>Inventeur de machines.</i> |
| 7. <i>Oculiste</i> | <i>Médecin spécialiste dans l'étude et le traitement des maladies des yeux.</i> |
| 8. <i>Pianiste</i> | <i>Celui qui joue du piano, surtout à titre professionnel.</i> |
| 9. <i>Stomatologiste</i> | <i>Docteur en médecine spécialisé en stomatologie.</i> |
| 10. <i>Violoncelliste</i> | <i>Musicien ou musicienne qui joue du violoncelle.</i> |

6. Le suffixe- *oir*

D'après la définition du *Bon usage* de Grevisse (1993 :105), le suffixe *-oir*, s'ajoute à quelques verbes pour former des noms déverbaux « désignant l'endroit où se passe l'action, l'instrument servant à accomplir l'action ». Cette définition est renforcée par Namer et Villoing (2008 :1552-1553) lorsqu'ils affirment que la règle morphologique du suffixe *-oir* construit des noms désignant l'instrument qui aide à la réalisation du process verbal (ex. rasoir) ou le lieu dans lequel se déroule le procès.

Bien que les noms déverbaux en *V-oir* présentent d'autres interprétations relativement périphériques et rares (interprétation patientale, interprétation causative et interprétation agentive), selon Namer et Villoing (2008 :1556), les études consacrées à cette suffixation depuis longtemps ont établi que ces noms s'interprètent majoritairement comme instruments et lieux (Dubois 1962 :102, Corbin 1987 :75, Ulland 1993 :84). Certes, certains morphologues, dont Namer & Villoing (2008 :1556), ne catégorisent pas comme agentive la suffixation en *-oir*. Cependant, l'hypothèse de la polysémie d'agent soutenue par Winther (1975 :57), Corbin et Temple (1994 :223), Devos & Taeldeman (2004 :156), Sleeman & Verheugd (2004 :138), Rosenberg (2008 : chap.6) et d'autres dans laquelle l'agentivité englobe l'agent animé et l'agent inanimé (instrument, locatif etc.) accreditte le statut agentif de cette suffixation. En fait, après avoir remarqué que la suffixation en *-oir* ne construit pas de noms d'agent, Namer et Villoing (2008 :557-1558) observent en revanche que certains déverbaux en *-oir* tels qu'*auditoire*, *assommoir* et *bassinoire réfèrent* à des individus (agents animés) et vérifient au moins un des tests d'agentivité. La propriété agentive de la suffixation en *-oir*, ainsi que celle en *-ant* et en *-eur* est l'objet de la thèse de doctorat faite par Rosenberg et soutenue en 2008 où elle englobe, dans son analyse, l'agentivité des composés [VN/A/Adv/P]_{NA}, les trois dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*.

Quant à la disponibilité agentive du suffixe *-oir*, Namer & Villoing (2008 :1552) observent que les *V-oir* désignés comme des instruments sont très largement construits sur des verbes transitifs tandis que les *V-oir* locatifs se construisent sur des verbes intransitifs. Selon cette dernière remarque, on peut conclure que toutes les formations issues de la suffixation en *-oir* ont leurs bases dans les verbes et par conséquent sont considérées comme des constructions déverbales. Pour Rosenberg (2008 :139), la productivité (disponibilité et rentabilité) de la suffixation en *-oir*, tout comme d'autres suffixations agentives, doit être vue d'une perspective hiérarchiquement polysémique. Concernant la suffixation en *-oir*, elle propose l'hierarchie polysémique suivante : *V-oir* : *Instrument* > *Locatif* > *Agent* > *Action* > *Résultat*.

L'implication de cette hiérarchisation est que ladite suffixation est plus disponible pour former des noms d'agent instrumentaux que pour former des noms d'agent locatifs, agentifs, actionnels et résultatifs dans cet ordre. En ce qui concerne la structure argumentale de la suffixation en *-oir*, Namer & Villoing (2008 :1552) observent qu'elle est distincte de celle d'autres déverbaux. Selon eux, les *V-oir* sont formes sur la sémantique portée par le verbe plutôt que la propriété syntaxique du verbe.

Les propos ci-dessus sont critiques, non seulement pour la suffixation en *-oir*, mais également pour d'autres types de suffixation agentive. Les déverbaux agentifs ne dépendent essentiellement pas de leur corrélation aux règles syntaxiques mais plutôt de leur relation avec la sémantique de l'événement décrit par le verbe de base. C'est ce point de vue que soulignent Levin & RappaportHovav (1998 :248) lorsqu'ils remarquent que les études sur la morphologie négligent très souvent son côté sémantique au profit de son côté formel. Dans le même ordre d'idées, Owoye (2011 :143), note que le recours obligatoire aux critères syntaxiques des lexèmes de base conduit à l'hétérogénéité des règles pour la formation morphologique des déverbaux agentifs.

Pour qu'on puisse admettre le statut agentif du suffixe *-oir*, il est pertinent de présenter quelques exemples de noms d'agent qui le comportent. Notre corpus est constitué de 111 noms d'agent en *-oir* et les exemples qui suivent sont tirés du corpus :

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. <i>Abrutissoir</i> | <i>Instrument servant à abrutir les lecteurs.</i> |
| 2. <i>Blutoir</i> | <i>Appareil servant au blutage ou au criblage de diverses matières préalablement broyées.</i> |
| 3. <i>Dressoir</i> | <i>instrument servant à dresser (dans divers domaines)</i> |
| 4. <i>Ébauchoir</i> | <i>Outil servant à ébaucher un ouvrage.</i> |
| 5. <i>Frottoir</i> | <i>Instrument avec lequel ou sur lequel on frotte.</i> |
| 6. <i>Lissoir</i> | <i>Instrument servant à lisser, à une opération de lissage.</i> |
| 7. <i>Mousoir</i> | <i>Ustensile de cuisine utilisé pour faire mousser, délayer ou battre (des œufs, de la crème, du chocolat, etc.).</i> |
| 8. <i>Polissoir</i> | <i>Instrument ou machine servant à polir et qui, selon les corps de métier, peut être une meule (coutellerie), une brosse (ébénisterie) ou un outil d'acier (serrurerie) etc.</i> |
| 9. <i>Rouloir</i> | <i>Outil dont les ciriers font usage pour rouler sur une table les bougies et les cierges</i> |
| 10. <i>Séchoir</i> | <i>Appareil permettant le séchage d'un produit, grâce à un système de ventilation.</i> |

7. Conclusion

L'examen du potentiel agentif de chacun des suffixes *-ant*, *-ier*, *-iste* et *-oir* a été l'objet de notre étude. La revue des travaux qui nous sont disponibles sur le sujet de l'agentivité morphologique en général et sur les quatre suffixes en particulier nous a permis d'estimer que les dits suffixes servent à construire des noms d'agent. En outre, les exemples de noms d'agent tirés du TLFi ont servi à pratiquement vérifier l'hypothèse selon laquelle la construction agentive en français se rattachent non seulement au suffixe *-eur* mais à d'autres suffixes dont les quatre examinés dans cette étude. On peut donc conclure que la construction agentive en français s'enracine dans la structure profonde (Owoye,2013 :48) à ce propos) qui contient un verbe de base qui n'est pas nécessairement le verbe à la surface, car la plupart des noms d'agent en *-ier* et en *-iste* sont construits sur les bases nominales dans leur structure de surface.

Bibliographie

- Anscombre, Jean-Claude (2003). L'agent ne fait pas le Bonheur : agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en espagnol et en français. In : *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, 11-27.
- Aronoff, Mark (1976). Word Formation in Generative Grammar: in: *Linguistic Inquiry. Monograph One*, Cambridge, Massachusetts/ London : MIT Press.
- Benveniste, Emile (1975). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Librairie de l'Amérique et d'Orient.
- Booij, Geert (1986). Form and Meaning in Morphology: The Case of Dutch Agent Nouns. In: *Linguistics*, 24, 503-517.
- Corbin, Danielle (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique* vol. 1. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Corbin, Danielle et Corbin, Pierre (1991). Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*. In : *Lexique*, 10.61-145.
- Corbin, Danielle et Temple, Martine (1994). Le monde des mots et des sens construits : catégorie sémantique, catégorie référentielle. In : *Cahier de lexicologie*, 65, 213-236.
- Cruse, Alan (1973). Some Thoughts on Agentivity. in: *Journal of Linguistics*, 9, 11-23.
- Devos, Phillip. and Taeldeman, Johan (2004). Deverbal Nouns and the Agentive Dimension across Languages. in: Dominique Willems, Bart Defrancq, Timothy Collerman and Dirk Noël (eds.) (2004). *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Unit of Comparison*. Hampshire N.Y: Palgrave Macmillan, 155-171.
- Dowty, David (1991). Thematic proto-roles and argument selection. in: *Language*, 67, 547-619.
- Dubois, Jean (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Dubois, Jean et Dubois-Charlier, Françoise (1999). *La dérivation suffixale en français*. Paris : Nathan.
- Dubois, Jean., Mitterand, Henn, et Dauzat, Albert (2006) *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris: Larousse.
- Fillmore, Charles (1968). The Case for Case. in: Robert T. Harms, Emmon W. Bach and Charles J. Fillmore (eds.) (1968), *Universals in Linguistic Theory*. New York: Academic Press, 1-90.
- (1982). Frame semantics. in: *Linguistics in the Morning Calm* 3, 5. 111-137.
- Foley, William and Van Valin, Robert (1984). *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fradin, Bernard (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fradin, Bernard. Et Kerleroux, Françoise (2003). Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle. In : Bernard radin, Nabil Hathou, Georgette Dal, Françoise Kerleroux, Marc Plénatm et Michel Roché (éds.) (2003), *Les unités morphologiques* 3, 76-84.
- Grevisse, Maurice (1993). *Le Bon usage* 13^e édition revue. Paris : Duculot.
- Laporte, Eric (1992). Adjectifs en *-ant* dérivés de verbes. In : *Langue française*, 96. 30-43.
- Levin, Bert. and Rappaport Hovav, Malka (1998). Morphology and Lexical Semantics. in: Andrew Spencer and Arnold M. Zwicky (eds.) (1998), *The Handbook of Morphology*, Oxford: Blackwell, 248-271.
- Namer, Flammitta. et Villoing, Florence. (2008). Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? le cas des noms en *-OIR* du français. in: Jacques Durand, Benoit Habert et Bernard Laks (éds.) (2008), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*. Paris : Institut de Linguistique Française, 342- 359.

- Owoeye, Tuesday (2011). La suffixation en *-eur* agentif : peut-on mieux générer ses Règles de Construction des Lexèmes ? in : *Eureka : A Journal of Humanistic Studies* Vol 2 no 1. University of Lagos, 133-148.
- (2013). La structure profonde et la modélisation des règles de construction de lexèmes : l'exemple de cinq suffixes agentifs du français. In : *Linguistik Online*, 60.3, 43-58. http://www.linguistik-online.de/60_13/owoeye.html
- Roché, Michel (2006). La dérivation en *-ier(e)* en ancien français. In : Claude Buridant (éd.) (2006) *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane*. *Lexique* 17, 55-96.
- (2007). Logique lexicale et morphologie : la dérivation en *-isme*. in : F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout (eds.) (2007), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse*. Somerville : Cascarilla, 45-58.
- Rosenberg, Maria. (2008). La formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-*eur* et V-*oir(e)*. » Thèse. Stockholm University, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00486981/document>
- Roy, Isabelle. et Soare, Elena (2010). Naming Participants in the Event-*ant/-eur/-é* French Nominals and Compositionality in Morphology." *Table ronde nominalisations*. Université de Paris VIII, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00723654/document>
- Sleeman, Petra. et Verheugd, Els. (2004). Action and Agent Nouns in French and Polysemy. in: Dominique Willems, Bart Defrancq, Timothy Collerman and Dirk Noël (eds.) (2004) *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Units of Comparison*. Hampshire N.Y: Palgrave Macmillan, 137-154.
- Ulland, Harald (1993). *Les nominalisations agentive et instrumentale en français moderne*. Berne : Peter Lang.
- Winther, André (1975). Note sur les formations déverbiales en *-eur* et en *-ant*. in : *Cahier de lexicologie* XXVI.1, 56-84.

About the Authors

Samuel T. Owoeye

Samuel T. Owoeye holds a Ph.D. in French language and linguistics at Covenant University, Ota, Nigeria. Since 2013 when he successfully defended his doctoral thesis, he has been doing research in his primary research areas of French morphology and new technologies used in the teaching of French as a foreign language. He has published research articles in those two areas locally and internationally. Currently, he is a senior lecturer of French language and linguistics in the Department of Languages and General Studies Covenant University where he has served as Head of Department.

Eugenia N. Abiodun-Eniayekan

Eugenia N. Abiodun-Eniayekan holds both the B.A. (French) and M.A. (French) of the University of Nigeria, Nsukka and obtained her Ph.D in African Literature in French from Covenant University, Ota where she currently teach French as Lecturer I. Her area of primary specialization is African Literature in French with specific research interests in Literature and Society, Culture and Civilization of France and the Interface between Literature and History. Her secondary area of research interest is French language.

Maryam Tar

Maryam Tar holds a Ph.D. in French language and linguistics at Covenant University, Ota, Nigeria. She defended her thesis in 2014 and has since conducted research in the area of French vocabulary and its acquisition by foreign learners. She also specializes in both morphology and syntax where she has published journal papers in reputable outfits both

nationally and internationally. She currently teaches French Grammar and Vocabulary in her university.

Olukayode Temidayo Babatunde

Olukayode Temidayo Babatunde is a doctoral student in University of Ilorin, Nigeria. He defended his Masters degree in 2010 and has since been teaching French language in Landmark University in Omuaran, Nigeria. He specializes in French language and lexicology. He has published research papers in local and international journals.